

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

**FIRMIN H. PROULX.**

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'acte de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du concédé, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne  
 Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne  
 Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, Libraires à Montréal  
 M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT :  
 \$1 PAR AN

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
 Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT  
 \$1 PAR AN

## SOMMAIRE.

*Revue de la Semaine* : Distribution des prix au Collège de Ste Anne.

*Causerie Agricole* : Du fauchage des prairies.—Du fanage du foin.

*Sujets divers* : La traite des vaches.—Les vieilles vaches au point de vue de l'hygiène et de l'économie domestique.—Fabrication du fromage de gruyère dans le canton de Woburn, près du lac Mégantic.

*Choix et autres* : Moyen de reconnaître si le pétrole est volatile à un degré dangereux.—Règlement au sujet des billets de passage sur les chemins de fer du Gouvernement du Canada.—Almanach des sociétés Saint Jean-Baptiste du Canada et des Etats-Unis.

*Recettes* : Liqueur rafraîchissante et à bon marché.—Ciment qui résiste à l'eau.

*Appel à nos abonnés retardataires.*—D'ordinaire, de temps à autre, nous avions pour habitude de rappeler à nos abonnés de ne pas nous oublier pour le paiement de leur abonnement; nous ne l'avons pas fait de l'année, et plus de la moitié de nos abonnés ne nous ont pas encore payé leur abonnement pour l'année commencée le 1er août 1883, sans compter qu'il y en a qui nous doivent plusieurs années d'abonnement. Nous avons absolument besoin d'acheter une presse, car celle qui imprime la Gazette des Campagnes depuis une quinzaine d'années, et qui était de seconde main lorsque nous l'avons achetée, a fait son temps. Une nouvelle presse devra coûter de \$1,000 à \$1,200, et pour faire cet achat nous avons besoin de tout ce qui nous est dû. Nous prions instamment nos abonnés retardataires de nous payer au plus tôt.

Distribution solennelle des prix au Collège de Ste Anne, le 23 juin dernier.

Nous publions les noms de ceux des élèves du Collège de Ste Anne qui ont obtenu des prix, des *accessit* ou une mention honorable. Pour aujourd'hui la publication de cette liste remplacé l'espace consacré à la *Revue de la semaine*.

### PRIX EXTRA :

"MÉDAILLE LORNE."

Médaille d'argent offerte par Son Excellence le Gouverneur-Général du Canada à l'élève qui a obtenu le meilleur succès dans les Sciences.

Méritée par M. Alphonse Pouliot, élève de la classe de Physique.

"PRIX FOIBÉ."

Bourse de 20 piastres—fondée par le Grand-Vicaire Charles-Edouard Poiré, curé de Ste-Anne de la Pocatière, pour l'encouragement des études Philosophiques.

Mérité par M. Narcisse Degagné, élève de la classe de Philosophie, jr.

"PRIX PAINCHAUD."

Bourse de 20 piastres fondée par le Très-Révérend M. Charles-Edouard Poiré, en faveur de l'élève qui obtient le meilleur succès en Eloquence.

Mérité par M. Edouard Bernier, élève de Rhétorique.

"PRIX DUFOUR-DEMEBS."

Bourse de 12 piastres fondée par les Révérends Edouard Dufour, curé de St-Roch des Annaies, et Edouard Demers, curé de Notre-Dame du Mont-Carmel, offerte à l'élève des classes de "Versification," "Belles-Lettres" ou "Rhétorique" qui obtient le plus de succès dans l'étude de la langue Grecque.

Mérité par M. Thomas O'Neil, élève de Versification.